



## HABITER ANCENIS / *Comprendre son territoire de vie*

n°1

### SOMMAIRE

- 1 Ancenis, au cœur de la vallée de la Loire
- 2 Comprendre les paysages d'Ancenis
- 3 Des paysages naturels qui forment écrin à l'agglomération
- 4 Des paysages urbains bien identifiés



Edition :  
Commune d'Ancenis

Conception :  
CAUE de Loire-Atlantique

Crédit photos :  
Ville d'Ancenis et  
CAUE de Loire-Atlantique  
(sauf mention contraire)



## 1 - Ancenis, au cœur de la vallée de la Loire

Commune de 7500 habitants, Ancenis constitue un **pôle urbain d'équilibre, au sein d'un vaste territoire rural** compris entre Nantes et Angers.

### Une géographie identitaire

La ville s'est implantée sur une succession de plateaux inscrits dans la pente douce de la vallée de la Loire.

Le territoire communal repose principalement sur des complexes géologiques constitués de schiste et de grès. Les terrains sont peu perméables et favorisent la formation de diverses **zones humides** qui offrent **une grande richesse écologique**.

La toponymie celtique indique que **le cœur historique d'Ancenis a été fondé sur une île**: le mot celtique «enis» signifiant «île».

### Un paysage préservé

La commune est avant tout marquée par l'appartenance au cadre exceptionnel de la vallée de la Loire.

Ce **paysage identifié et protégé**, ainsi que le contexte naturel, ont un impact fort et positif sur l'ensemble de la commune.

Ressenti sur tout le territoire, urbain ou naturel, **ce paysage fait la qualité du cadre de vie à Ancenis, grâce aux vues lointaines et multiples sur les grands paysages et les côteaux de la Loire**.

### Une ville atypique

Ancenis offre **une pluralité de facettes** :

- le cœur de ville et le quartier du XIX<sup>ème</sup> Grands Champs / Urien,
- les quartiers résidentiels,
- les secteurs d'activités industrielles,
- les villages.

Ces «morceaux» de ville sont séparés les uns des autres par des infrastructures de transport qui offrent **différentes perceptions du territoire urbain**.

*Le cœur historique,  
Rue du château.*



*Les bords de Loire,  
Quai de la Marine.*



*Les ouvrages d'art,  
Pont Bretagne-Anjou.*



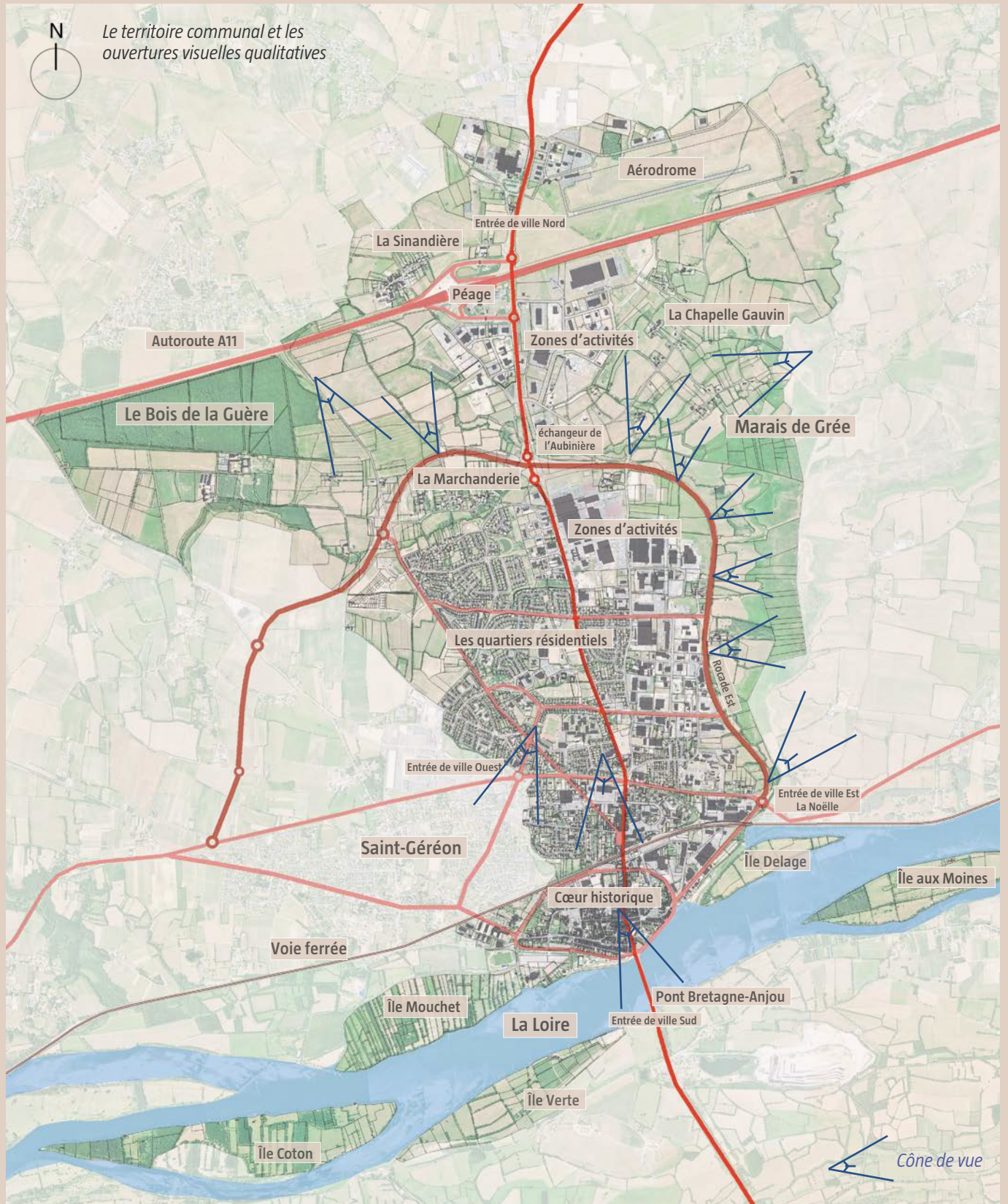
## 2 - Comprendre les paysages d'Ancenis

### Une organisation Nord/Sud très structurée.

Le territoire d'Ancenis s'étire du nord au sud sur plus de 5 kms, le long d'un axe principal, perpendiculaire à La Loire. Celui-ci permet de desservir la plupart des différents quartiers et de découvrir les entités paysagères qu'ils composent. Cette «épine dorsale», complétée par des boulevards transversaux est/ouest, donne une **organisation très structurée** et une bonne lisibilité au territoire ancenien.

Chaque axe de circulation est-ouest permet de **passer d'une échelle à l'autre du paysage** :

- l'entrée Nord par l'autoroute et l'espace rural ouvert,
- les zones industrielles et leurs larges infrastructures,
- les quartiers résidentiels de différentes époques,
- le cœur historique inscrit entre la voie ferrée et la Loire,
- le grand paysage de la vallée de la Loire qui s'ouvre au sud tout en marquant la limite du territoire communal.



### 3 - Des paysages naturels qui forment écriin à l'agglomération

#### Des paysages naturels remarquables et structurants :

- au sud, la vallée de la Loire,
  - à l'est, le marais de Grée,
  - au nord, la campagne environnante et le Bois de la Guère.
- Ils proposent de larges points de vue vers le lointain qui sont identitaires car issus de l'implantation géographique d'Ancenis. Ces paysages sont en grande partie reliés entre eux par des corridors écologiques permettant de **préserver des écosystèmes et une biodiversité.**

#### L'eau est particulièrement présente.

La vallée de la Loire et le marais de Grée font l'objet de plusieurs mesures d'inventaires et de protection attestant de leur fort intérêt écologique.

#### La vallée de la Loire

Le paysage de la vallée de la Loire a un fort impact sur le territoire. Le fleuve se trouve ici dans la dernière partie de son parcours avant l'estuaire. **Même s'il n'est visible qu'en limite sud, le fleuve est très présent et a largement contribué au développement de la commune.**

**Ce paysage d'eau, ouvert et généreux, donne vie et couleurs au paysage.** Le territoire communal s'y étend d'est en ouest avec ses sept îles de la Loire, riches notamment d'un bocage ponctuellement dense et remarquable (Ile Mouchet notamment). **Le frêne est l'essence principale du bocage dans cette partie de la vallée.**

#### Le marais de Grée

Situé à l'est du territoire communal, le marais forme une vaste étendue plane, topographiquement comprise entre 6 et 9 mètres. **Traversé par le ruisseau de Grée, il est en eau une grande partie de l'année.** Son fonctionnement en fait le dernier véritable marais de Loire.

Par **la présence de l'eau**, ce site ouvert, humide et protégé est un élément fort de l'identité communale. Il apporte **une grande richesse écologique et paysagère.**

#### La campagne environnante

**Le paysage agricole de la commune inscrit le territoire entre vallons et plateau.**

C'est l'image de l'entrée nord du territoire. La trame bocagère encore présente permet une transition avec la première frange urbaine composée principalement de zones d'activités.



La Loire



L'île Mouchet et ses frênes têtards



Le marais de Grée



Le bocage ancien



## 4 - Des paysages urbains bien identifiés

À Ancenis, **les transitions entre paysages naturels et urbains sont nettes et caractéristiques**. Dans l'agglomération, il n'y a pas de continuité végétale forte, ce sont principalement les voies de circulations routières qui structurent et compartimentent le paysage urbain.

### Des infrastructures aux forts effets de seuils

L'axe Pasteur / Bad Brückenau (ex RN 23), ainsi que la voie ferrée, marquent profondément le tissu urbain avec de forts effets de coupures nord / sud. Néanmoins le train propose **une autre perception du territoire** qui révèle les identités multiples de la ville.

Au sud, le pont Bretagne-Anjou est aussi une infrastructure historique qui symbolise **l'entrée du Pays d'Ancenis**.

### Une multitude de quartiers identifiables

En elle-même, **la ville se distingue par ses quartiers particulièrement bien différenciés les uns des autres**. Les coupures urbaines évoquées précédemment y participent, renforcées par une réelle homogénéité dans les époques de constructions. Ainsi, l'unité du tissu urbain du centre ancien, avec ses voies étroites et sinueuses, est renforcée par l'empreinte encore bien lisible des anciens bras de Loire (boulevards Vincent et Séché) et le relief associé à cet ancien îlot de Loire.

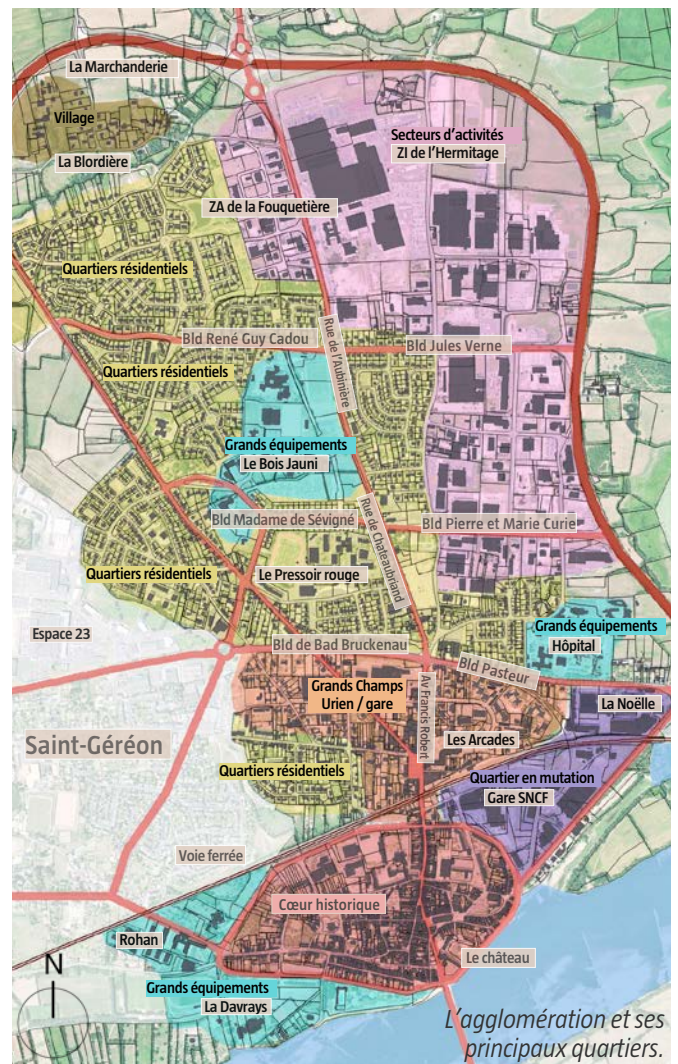
De même, le quartier XIXème, avec ses alignements de maisons de ville et de maisons de maître, s'étire le long des axes rectilignes de l'avenue Francis Robert et de la rue Urien.

**Si une réelle diversité de l'habitat s'exprime dans l'urbanisation récente** (îlots pavillonnaires de densités diverses, habitat vertical, nouveaux équipements, ...), **chaque quartier demeure marqué par son époque** (prédominance de maisons nantaises, habitat en bandes, ...).



**S'ajoutent à cela les principaux pôles d'équipements qui constituent de larges emprises, relativement cloisonnées, renforçant les effets de seuil entre quartiers** : l'hôpital et le site de la Noëlle, le complexe sportif et de loisirs du Bois Jauni, le quartier Rohan.

**De nombreux édifices emblématiques permettent en outre de se repérer** : le château, le théâtre Quartier Libre, la tour « Moutel », sans oublier les grandes superstructures industrielles. Ils constituent autant de « bâtiment signal » et marquent de leur empreinte la spécificité des quartiers dont ils déterminent l'identité propre.



Les autres numéros des fiches sont plus précisément consacrés aux thèmes de la création/restauration d'une clôture et du jardin, aux modalités de traitement de l'interface entre espaces public et privé.

**Ces fiches sont téléchargeables au fur et à mesure de leur parution sur le site internet de la ville d'Ancenis.**

**Annoncées chaque mois dans le bulletin municipal, elles seront disponibles au Service Urbanisme :**

*place Maréchal Foch, 44 150 ANCENIS, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.*

**Les prochains numéros à paraître :**

**n°2** Mars 2016

« Créer ou restaurer une clôture : les questions à se poser avant »

**n°3** Avril 2016

« Créer une clôture : les principaux conseils »

**n°4** Mai 2016

« Créer son jardin : les questions à se poser avant »

**n°5** Juin 2016

« Jardiner écologique : les points-clés »

**n°6** Juillet-Août 2016

« Construire une annexe : garage, abri de jardin... »

**n°7** Septembre 2016

« Guide de plantations : conseils pratiques »

**n°8** Octobre 2016

« Restaurer/entretenir une clôture : les principaux conseils »